

## Une réunion sur le logement futur au Clos de la Rivière et en centre ville



Toutes les constructions seront accessibles aux personnes à mobilité réduite a-t-il été précisé.

**Une réunion publique s'est tenue mercredi soir à la salle des fêtes concernant la construction prochaine de 55 logements locatifs au Clos de la Rivière. Les représentants d'Habitat du Littoral, les architectes et le maire étaient présents pour répondre aux questions des 110 familles intéressées par le projet.**

Ces constructions, situées rue de Cuhem le long de la route départementale 940, prônent la mixité. En effet, parmi les 55 logements proposés, 25 sont des maisons individuelles jumelées et 30 sont des appartements répartis dans deux bâtiments de deux étages. Les travaux démarreront au plus tard en septembre. « La livraison complète des logements sera effective en janvier 2011 dans l'hypothèse pessimiste », a précisé Mr Delannoy, architecte du projet.

### Qualité de construction

Dès aujourd'hui, on peut voir que les travaux de terrassement et de voirie ont commencé. Durant la réunion, une projection des logements en perspective a permis de mieux visualiser l'agencement du lotissement. Les loyers mensuels approximatifs pour les logements collectifs varient de 220 € pour un T2 à 500 € pour un T5 sans compter l'aide au logement. Chaque logement individuel (maison) comprend 1 place de stationnement et un garage et le terrain varie de 250 à 450 m<sup>2</sup>. La fourchette des

**Bientôt un deuxième projet de 20 logements dans le centre de Neufchâtel verra le jour.**

loyers approximatifs est de 380 € (T3) à 600 € (T6). « La priorité a été donnée à la qualité de construction et au respect des nouvelles normes d'économie d'énergie », a précisé l'adjointe au logement, Paulette Jullien-Peuvion. D'ailleurs, les logements seront au milieu d'un parc de 6000 m<sup>2</sup> avec plusieurs sentiers de promenade. « C'est un habitat locatif et non un habitat social dont le but est d'aider certaines personnes à s'installer » a ajouté le maire. « Nous ne pouvons peut-être pas satisfaire toutes les demandes avec ces 55 logements, mais bientôt un deuxième projet de 20 logements dans le centre de Neufchâtel verra le jour. Le choix des familles sélectionnées se fera en fonction du plafond des ressources et du nombre de personnes composant la famille de sorte à avoir un taux d'occupation optimal », a conclu le maire. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés par les familles intéressées. ■

► Renseignements à la mairie : 03 21 99 94 94.